



19 septembre 2024

**EDITO**

Cher.ère.s adhérent.e.s,

C'est avec un petit pincement au cœur que je rédige ces quelques lignes.

En effet, après quarante-trois ans de travail dont 42 ans de militantisme à la CFDT et 10 ans de responsabilité en tant que Secrétaire Générale du syndicat, je vais faire valoir mes droits à la retraite.

Si on a coutume de dire que les fonctionnaires ont une fin de carrière ennuyeuse, j'ai eu la chance d'en avoir une hyperactive et passionnante à vos côtés.

Ces dix dernières années ont été pour moi exaltantes, au cœur d'une équipe syndicale et de militants investis autour d'un projet commun, de la défense des travailleurs et des revendications.

A l'occasion de cette dernière intervention, je veux adresser un grand merci, tout d'abord à Laurence, Sandra, Dominique et le conseil syndical qui m'ont accueilli, m'ont fait confiance en me confiant la responsabilité de Secrétaire Générale du syndicat et qui ont aussi, au passage, supporté mon caractère.

Pour finir, j'ai eu l'occasion au cours de ma carrière de rencontrer tant du point de vue professionnel que syndical des gens passionnants et passionnés, qui s'investissent souvent au-delà de leurs missions pour assurer et défendre le service du public.

Tout cela fait que nous pouvons être fiers.

Je pars avec une entière confiance en l'équipe syndicale pour fédérer et porter nos valeurs de démocratie, d'émancipation, de pluralisme, de justice sociale mais aussi de solidarité, de lutte contre les inégalités et contre toutes formes de discrimination.

« Il y a un temps pour tout, un temps pour toute chose » !

Je vous souhaite bon vent à toutes et tous.



## RENCONTRE MAIRE / PRESIDENTE

Le **lundi 16 septembre 2024** les organisations syndicales ont rencontré la Maire de Strasbourg et la Présidente de l'Eurométropole.

La **CFDT** a envoyé le mail suivant à l'exécutif avant la rencontre :

*« Madame la Présidente, Madame la Maire,*

*Une rencontre avec les organisations syndicales est prévue le lundi 16 septembre 2024.*

*Sans préjugé de la teneur de cet entretien, nous souhaitons vous faire part des dossiers à forts enjeux que nous portons de longue date et qui nous tiennent particulièrement à cœur.*

*Le premier porte sur l'adhésion de la collectivité au CNAS et le maintien d'une action sociale de proximité en faveur des agents.*

*L'adhésion de la collectivité au CNAS va permettre à l'ensemble des agents de bénéficier et d'avoir accès à une offre de prestations large.*

*De facto, la CFDT ne s'oppose pas à cette adhésion, aux conditions du maintien d'une action sociale de proximité portée par l'Amicale des personnels de l'Eurométropole de Strasbourg, incluant par ailleurs le lien intergénérationnel.*

*Par ailleurs, l'adhésion au CNAS impacte la prestation « chèques vacances » gérée actuellement par l'Amicale. Les conséquences sont les suivantes :*

- Le montant auquel les agents peuvent prétendre via le CNAS est inférieur à celui proposé par l'Amicale,*
- La part de subvention est inférieure à celle allouée aux agents par la collectivité.*

*Aussi, la CFDT souhaite que les agents ne subissent aucune perte financière et que soit compensé l'écart via un « complément chèques vacances », pouvant par exemple être intégré au complément du régime indemnitaire du mois d'avril.*

*Le second enjeu concerne le RIFSEEP 3. Les efforts consentis lors des négociations du RIFSEEP 2, ont notamment portés sur la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes principalement pour les agents de catégorie C et B.*

*Si des négociations devaient être engagées dans le cadre du RIFSEEP 3, la CFDT demande que la situation des agents de catégories A soit prise en compte. Il s'agit, pour la CFDT de reconnaître leur implication dans le portage des projets et leur contribution aux politiques publiques mises en œuvre.*

*Parallèlement, la CFDT sollicite un diagnostic à l'échelle de la collectivité ayant pour objet la refonte des indemnités de sujétions. Sont visées par cette démarche : une harmonisation des indemnités et de leur attribution ainsi que le principe d'égalité de traitement entre les agents.*

*Dans l'attente de notre rencontre, nous vous prions de croire en notre haute considération. »*

## RENCONTRE MAIRE / PRESIDENTE (suite)

L'exécutif a tenu à souligner la qualité du dialogue social à l'Eurométropole.

Il a rappelé les trois grands enjeux de la mandature, à savoir le pouvoir d'achat, le parcours professionnel et la qualité de vie au travail.

Il a également rappelé les nombreuses mesures mises en place depuis le début du mandat : le Rifseep 2, la prime pouvoir d'achat, l'accompagnement des parcours professionnels, sans oublier la rénovation des locaux. Enfin, s'y ajoutent la réforme du temps de travail, la politique RH, le baromètre social.

L'exécutif s'est engagé à poursuivre le travail mené pour améliorer les conditions de travail des agents, réduire encore les inégalités, ceci en se basant notamment sur les résultats du 2ème baromètre social. Un plan d'action suivra.

Pour 2025, l'exécutif a annoncé l'adhésion de la collectivité au CNAS au 1<sup>er</sup> janvier, en complémentarité de l'Amicale, qui continuera de mener une action sociale de proximité.

Pour se faire, des moyens supplémentaires lui seront octroyés, tant au plan financier qu'en termes d'accompagnement, et les 8 postes actuels seront maintenus.

**Concernant le CNAS, la demande de la CFDT de compenser la perte sur les chèques vacances a été entendue. Dès avril 2025, le manque à gagner sera compensé sur le complément du régime indemnitaire, des ajustements sont prévus.**

La prime octroyée pour les médailles est également maintenue à l'identique ainsi que le fond handicap pour les agents pouvant en bénéficier, par le biais de chèques vacances complémentaires.

En 2025 s'ouvriront les discussions sur le Rifseep 3, étant précisé qu'elles se dérouleront dans un climat d'incertitude, concernant les politiques publiques, au plan national.

Pour l'exécutif, il est essentiel d'œuvrer dans le sens du service public, en faveur de la reconnaissance des agents et de poursuivre la politique d'égalité femmes/hommes.

Après la mise en place du congé de santé gynécologique, la réduction du temps de travail des ATSEMS, la mise en place d'1 ATSEM par classe à la rentrée 2025, d'autres évolutions sont attendues. Parmi les services concernés, l'on peut citer les musées, les animateurs périscolaires et la police municipale.

# A L'EUROMÉTROPOLE

## RENCONTRE MAIRE / PRESIDENTE (suite)

En 2026 s'ouvrira un autre chantier déterminant, s'agissant de la protection sociale, pour permettre à chaque agent d'accéder aux soins.

Les négociations en amont concernant la mutuelle et la prévoyance débuteront dès 2025. L'exécutif souhaite prendre des engagements et apporter des améliorations aux dispositifs actuels.

Les annonces faites lors de cette rencontre vont dans le sens des demandes que la CFDT a adressé à l'exécutif, en marge de cette rencontre (cf. mail joint).

La CFDT se félicite de la prise en compte de ses demandes et sera bien sûr présente à chaque discussion ou réunion de négociation à venir, de sorte à obtenir le maximum pour les agents de l'Eurométropole.

Fidèle aux valeurs que nous portons, nous serons force de proposition.

LA CFDT EST AUSSI  
FORCE DE PROPOSITIONS.



**Syndicat CFDT – Intercro  
de l'Eurométropole de STRASBOURG**

Locaux : Immeuble de la Bourse - 1er étage

Tél. : 03.88.34.30.91 / 03.68.98.50.00 poste 81225

Messagerie : [syndicat.cfdt@strasbourg.eu](mailto:syndicat.cfdt@strasbourg.eu)

Adresse postale :  
Centre Administratif

1, parc de l'Étoile - 67076 STRASBOURG-CEDEX



Ne pas jeter sur la voie publique